

L'humain au centre de la stratégie nationale MNT

Christine Romann

Dr med., membre du Comité central de la FMH, responsable du département Promotion de la santé et prévention



A l'automne 2013, le dialogue «Politique nationale suisse de la santé» – la plateforme permanente de la Confédération et des cantons en matière de politique de la santé – s'est engagé dans la mise sur pied d'une stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles MNT (*noncommunicable diseases NCD*). Selon l'OMS, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les cancers, les maladies chroniques du système respiratoire et les troubles psychiques se rangent dans cette catégorie. En Suisse, les maladies musculo-squelettiques ont été ajoutées compte tenu de leur fréquence et de la charge de morbidité qu'elles représentent; en revanche, les affections psychiques n'ont pas été incluses dans la stratégie MNT mais sont abordées comme problématique spécifique dans le cadre du projet de dialogue «Santé psychique».

A l'échelle de la région Europe de l'OMS, les MNT sont responsables de 86% de l'ensemble des décès et de 77% de la charge de morbidité [1]. Ces maladies se caractérisent par des facteurs de risque et des déterminants communs qui ouvrent le champ à une prévention transversale. C'est cette opportunité qu'il nous faut saisir maintenant! Cette première stratégie nationale est l'œuvre d'un comité de direction élargi: deux groupes de travail réunissant les différents acteurs concernés, dont la FMH, également représentée dans le comité de direction élargi, en ont élaboré les bases. Ce projet de stratégie est désormais soumis à une large consultation. Nous en présentons ci-dessous les points les plus importants:

Les maladies non transmissibles sont responsables de 86% de l'ensemble des décès et de 77% de la charge de morbidité.

L'être humain considéré dans son individualité est au cœur des réflexions développées jusqu'ici; la vision formule cet aspect de la manière suivante: «Davantage de personnes restent en bonne santé ou vivent de manière indépendante malgré leur maladie chronique. Moins de personnes se retrouvent handicapées et meurent prématurément à cause de maladies non transmissibles que l'on pourrait éviter. La population est encouragée à cultiver un environnement propice à

la santé et un style de vie sain, quel que soit son statut socio-économique.»

Cet objectif doit être atteint en alliant une prévention comportementale – ciblée sur les individus présentant un risque accru – à une prévention structurelle qui vise elle à encourager un mode de vie sain et à combattre tout ce qui peut nuire à la santé. La prévention comportementale accorde une grande importance à

Une grande importance est par conséquent accordée à la prévention: un environnement structurel favorable et une rétribution adéquate des acteurs en sont les conditions nécessaires.

l'intégration de la prévention dans le système de santé. Pour que cela fonctionne, il faut à la fois un environnement structurel favorable et une rétribution adéquate des acteurs des soins pour toutes les prestations qu'ils peuvent fournir dans ce domaine. Dès qu'un individu entre en contact avec le système de soins, il s'agit de saisir cette opportunité pour le sensibiliser à des sujets relevant de la prévention et, le cas échéant, de l'aider dans ses efforts en la matière. On citera à cet égard le programme exemplaire de «coaching santé» du CMPR. Dans le système de santé, la prévention doit se garder de toute contrainte: la liberté de décision de l'individu doit dans tous les cas être respectée; c'est la condition de son succès!

Le projet de stratégie s'appuie sur les deux rapports des groupes de travail particulièrement approfondis et détaillés, rédigés par une commission de rédaction mise sur pied dans chaque groupe de travail. Ces documents reflètent le travail intensif mené à bien par les différents acteurs au sein des groupes de travail sur plus de dix-huit mois. Les rapports vont bien au-delà du projet de stratégie et on ne peut qu'espérer qu'ils inspireront l'élaboration des mesures prévues pour 2016. Car ce sont bien ces mesures et leur mise en œuvre qui seront décisives pour atteindre l'objectif fixé. Le projet de stratégie est déjà un pas important dans la bonne direction!

1 www.euro.who.int/en/health-topics/noncommunicable-diseases